

24/09/2007. Cet article est extrait du site www.sudouest.com

Droits de reproduction et de diffusion réservés.
Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**

Lancer l'impression

VINS. -- Sur 35 000 vins dégustés, 3 viticulteurs de Saint-André ont été remarqués par les experts du guide Hachette 2008

Viticulteurs à l'honneur

▫ Laurence Pérou

Ils sont tous les quatre nouveaux dans la profession : Hélène Affatato a repris le château La Gatte en 2004, Florence Prud'homme le Château Saincrit en 2003, quant aux tout jeunes propriétaires du château l'Insoumise, Cécile Thirouin et Thierry de Taffin, ils viennent de s'installer après la fin de leurs études et l'obtention de leur diplôme national d'oenologie (DNO). Autant dire que, pour tous les 4, la distinction du guide Hachette des vins 2008, est plutôt une bonne nouvelle ! Qui s'est accompagnée pour chacun de nouveaux appels des courtiers à l'affût de nouveautés.

« C'est la première fois que je suis récompensée, commente Hélène Affatato. Et je suis ravie de l'être pour ce vin (Domaine de Montalon) qui est mon chouchou, élaboré et récolté à la main avec mes amis. C'est pour le faire naître que j'ai racheté cette propriété. » Sa collègue, Florence, renchérit : « Le guide Hachette fait office de référence pour les acheteurs français. Et c'est une vraie satisfaction personnelle de voir son travail reconnu par des pros ! »



Hélène Affatato, Florence Prud'homme, Cécile Thirouin et Thierry de Taffin, tous récompensés !
PHOTO LAURENCE PEROU

900 experts. C'est le viticulteur qui dépose les échantillons de son choix, en début d'année. Ils sont ensuite dégustés anonymement par des experts (oenologues, sommeliers, courtiers, etc.) et notés. « Cette année, note Cécile Thirouin, les récompenses sont allés vers des vins moins classiques, très boisés qui ne sont pas forcément ceux que les consommateurs boivent le plus. Tant mieux, cela laisse de la place à de nouveaux assemblages moins formatés. »

Concrètement, que signifie cette distinction pour eux ? Même si leurs canaux de distribution ne sont pas les mêmes (le Château l'Insoumise vend les trois quarts de sa production à Carrefour, le Château La Gatte ne vise que les particuliers dont la moitié à l'étranger), « cela conforte nos clients existants dans leur choix. Cela permet aussi de prospecter de nouveaux clients et de se servir d'un nouvel argument commercial au moment des ventes de fin d'année. » Et deux choses leur font particulièrement plaisir : une petite revanche par rapport à des côtes de Blaye ou de Bourg : « le Cubzaguais n'a jamais été classé comme une appellation à part entière. Etre reconnu aujourd'hui est plutôt valorisant. »

Enfin, sur les 4 viticulteurs cités, 3 sont des femmes ! « Quand on a entendu dire les règles des femmes faisaient tourner le vin dans les chais ou quand certains stages universitaires étaient plus difficiles d'accès pour les filles, on mesure l'évolution des mœurs dans un milieu encore très macho ! »

Pour fêter leur récompense, les 3 viticulteurs du Cubzaguais, concurrents et néanmoins amis, ont déjà une proposition commerciale : un coffret commun avec les 3 vins primés, provisoirement baptisé « Hachette-moi ! »

Les vins récompensés. Château Saincrit :

une étoile pour la Licorne cuivre 2005 de Florence Prud'homme.

Château L'Insoumise :

une étoile pour la cuvée Exception place Vendôme de Cécile Thirouin et Thierry de Taffin.

Château La Gatte :

un coup de coeur pour le Domaine de Montalon, 2005 d'Hélène Affatato.

<< Haut de page

Lancer l'impression

24/09/2007. Cet article est extrait du site www.sudouest.com

Droits de reproduction et de diffusion réservés.

Copyright Sud Ouest 2003. **Usage strictement personnel.**